



RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS

PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION DE FIRMES/CABINETS

Pays : République du Burundi

N° du Projet : P176396/P180987

DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE E-GOUV ET DE SON PLAN D'ACTIONS

Réf. BI-PFCIGL-PIU-280531-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don d'un montant équivalant à 92 000 000 USD pour le financement du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) dont l'Objectif de Développement (ODP) est d'accroître l'accès à l'internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Il a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du contrat des services d'un bureau d'études chargé du « **développement de la Stratégie Nationale E-Gouv et de son plan d'Actions** ».



I. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est l'élaboration d'une Stratégie Nationale de l'E-Gouv (Gouvernance Electronique) accompagnée par son Plan d'Actions (y compris identification, description et estimation des coûts des activités prioritaires – projets phares), ainsi que le développement d'une Architecture d'Entreprise Gouvernementale (AEG) et d'un Cadre d'Interopérabilité du Gouvernement.

II. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

La mission doit accomplir les objectifs spécifiques suivants, déclinés en deux phases :

Phase 1 :

1. Réaliser un diagnostic sur l'état des lieux de l'administration en ligne au Burundi, y compris à travers l'analyse des progrès, des défis et des opportunités du secteur de l'administration en ligne et la réalisation du benchmarking international et le partage des meilleures pratiques ;
2. Développer la stratégie e-Gouv et son Plan d'Actions, y compris le plan de financement détaillé et réaliste (prenant en compte les contraintes de capacité et de ressources, en commençant par des gains rapides qui ne nécessitent pas de financement important), et adapter le Plan Directeur de Digitalisation des services publics existant à la nouvelle Stratégie développée ;
3. Proposer le cadre organisationnel et de gouvernance pour la mise en œuvre de l'e-Gouv, y compris pour l'interopérabilité, l'AEG, le déploiement de toutes les solutions et l'accompagnement de la gestion du changement au sein du Gouvernement ;
4. Organiser et animer les ateliers de présentation-validation des livrables.

Phase 2 :

La phase 2 de la mission qui devrait démarrer après la validation des livrables de la phase 1 du contrat, devrait comprendre les tâches essentielles suivantes :

1. Élaborer l'AEG technique/institutionnelle pour le gouvernement du Burundi ;
2. Élaborer une stratégie d'interopérabilité qui définit les normes, les protocoles et les meilleures pratiques à suivre ;
3. Elaborer des spécifications techniques ou des cahiers de charges et DAO pour la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées ;
4. Définir les spécifications techniques incluant l'architecture et les normes d'interopérabilité du portail e-citoyen, élaborer le cahier des charges pour sa mise en place, et préparer le DAO y relatif ;
5. Organiser et animer les ateliers de présentation-validation des livrables.



La durée de la mission est estimée dix (10) mois répartis en deux tranches de 5 et 4 mois, soit environ vingt-deux (22) semaines calendrier pour la phase 1 et 17 Semaines pour la phase 2.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le PAFEN invite pour le moment les Cabinets éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services ((brève présentation de leurs cabinets, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, copies des contrats déjà réalisés, etc.).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être spécialisé dans le développement des Politiques et stratégies d'envergure nationale dans le domaine de l'e-gouvernement, des services publics numériques, d'interopérabilité, de l'AEG, etc.;
- Avoir une expérience d'au moins douze (12) ans dans le développement des Politiques et Stratégies dans le domaine de l'e-gouvernement, des services publics numériques, d'interopérabilité, de l'AEG, etc.;
- Avoir à son actif, au moins cinq (5) réalisations similaires ;

NB :

- Les missions similaires réalisées doivent être accompagnées des preuves de réalisation.
- Les experts clés ne seront pas évalués à ce stade.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) datant de Septembre 2023 ». En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques sur les conflits d'intérêts liés à cette mission.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'un sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Le bureau de consultants sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ), conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les Vendredi de 8h à 14 heures (heures locales).



Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) avant le **24/5/2024 au plus tard à 16 heures** avec mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PFCIGL-PIU-280531-CS-QCBS POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE E-GOUV ET DE SON PLAN D' ACTIONS ».

Adresse : Boulevard Ndadaye Melchior, Building Orée du Golf, 4^{ème} étage, Bureau 415

E-mail: bienvenu.irakoze@pafen.gov.bi avec copie obligatoire à gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi et pierre.ndamama@pafen.gov.bi, mvukiyekeges@gmail.com et belyse.ndayikeje@pafen.gov.bi

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

